

Décision

Générale

colonial

Décision n° 733 du 17 octobre 1941

n° 733

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

17 octobre 1941

Numéro JO

n° 539 du 31/10/1941

Date du numéro

31 octobre 1941

TEXTE INTÉGRAL

Sont licenciés de leur emploi, pour compier du jour de leur absence irrégulière, les indi gènes ci-après : Abdillahi Sougal, interprète auxiliaire au Service de l'hygiène, absent depuis le 1er octobre 1941 ; Abdou Mabrouck, planton de 3* classe au cercle de Djibouti, absent depuis le 1e octobre 1941.